

Comment limiter les antagonismes pêche – tourisme ?

Conflits d'usages & politiques d'aménagement (en Pays de la Loire)

Session 3 : un tourisme respectueux de la pêche ?

Julien Noel, géographe – AGROCAMBUS-OUEST



Port du Croisic



Port des Sables d'Olonne



Objectif

1. Contexte halieutique et touristique ligérien
2. Quelques exemples de conflits d'usages entre ces secteurs d'activité en PdL
3. Les politiques publiques d'aménagement littoral (Etat, collectivités, intercommunalités...)

Contexte ligérien en 2011

✓ La pêche (d'après SIH-Ifremer, 2013)

- 400 navires (70% côtiers) ; 6 ports avec criée ; 120 entreprises aval
- 3000 emplois pour la filière
- 800 M€ de CA pour la filière

✓ Le tourisme (d'après Observatoire régional du tourisme des PdL, 2013)

- 85 000 navires de plaisance ; 18 ports-mouillages
- 840 000 lits disponibles sur le littoral (résidences 2nd & hôtellerie)
- 120 000 emplois en région
- 3 Mds € de CA en 44 et 85



✓ Des usages potentiellement conflictuels en PdL

✓ En mer (Golfe de Gascogne)

Pratiques individuelles divergentes entre :

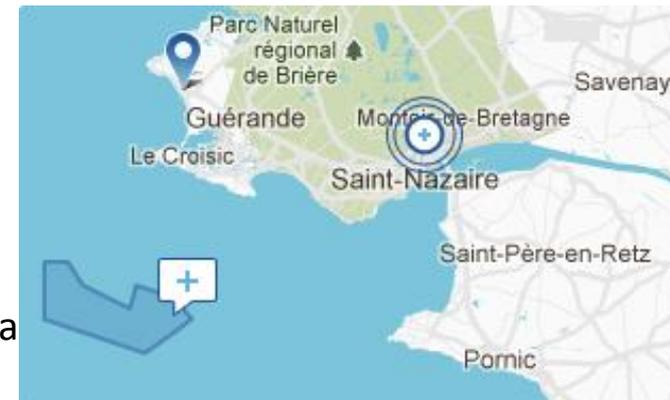
- pêche professionnelle et pêche de plaisance (capture de bar de taille différente)
- pêche professionnelle et navigation de plaisance (pêcheurs prioritaires dans leurs actions)

Règlement des contentieux à l'amiable (très rarement judiciaire)

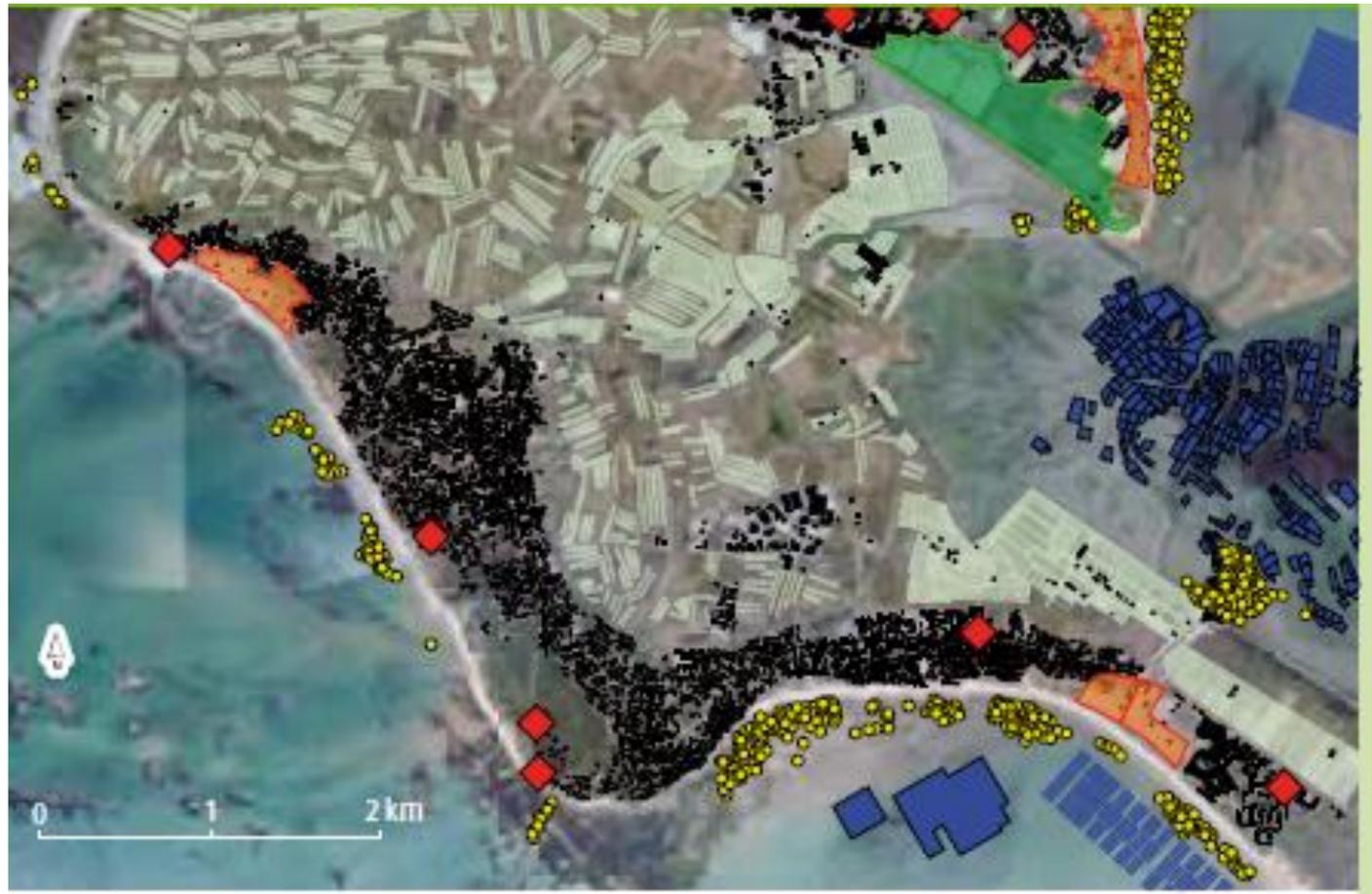
✓ A quai (dans les ports)

Politiques d'aménagement portuaire :

- projet de tourisme « industriel » au port de la Turballe en lien avec le futur parc éolien du ba de Guérande
- conflit autour de l'emprise spatiale au niveau du port



✓ Sur le littoral : le cas de Noirmoutier



Source : CCIN, 2007 – SRC, 2006 – Vendée tourisme 2006 – © IGN, BD Cartho®, 2006, Tillier Ion – UMR LETG Géolittomer – université de Nantes.

- Bâtiments
- Parcelles agricoles
- Réserve naturelle (Mullembourg)
- Hôtels et chambres d'hôtes
- Campings
- Mouillages (communaux et forains)
- Bouchots
- Parcs ostréicoles
- + pêcheurs à pied



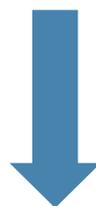
- ✓ Quels outils de médiation et de concertation entre ces deux secteurs d'activité ?
- ✓ Zonages réglementaires des activités
- ✓ Politiques publiques d'aménagement « littoral » normées
 - contractuelles (contrats de baie, de pays)
 - **planificatrices** (schémas)
- ✓ Diversité d'acteurs (Etat, collectivités, intercommunalités...)

un emboîtement d'acteurs

Etat français &
services déconcentrés

Collectivités
territoriales

Territoires
« d'intercommunalité »



CNML - CMF
DIRM - DREAL
DDTM

Conseil régional
Conseil général
Communes

Territoires de gestion
(commun. communes (CC),
d'agglomération (CA), urbaine (CU))

Territoires de projet
(Pays, PNR, Leader, Axe 4 FEP)

- CNML : Conseil national de la mer et des littoraux
- CMF : Conseil maritime de façade
- DIRM : Direction interrégionale de la mer
- DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer
- Territ. de gestion : Loi Joxe (1992) pour les CC ; Loi Chevènement (1999) pour les CA & CU
- Territ. de projet : Loi Pasqua (1995) & Loi Voynet (1999) pour les Pays

un emboitement de politiques

Documents
de réglementation

Documents
de planification



- DTA : Directive territoriale d'aménagement
- SNML : Stratégie nationale pour la mer et le littoral // DSF : Document stratégique de façade
- SCOT : Schéma de cohérence territoriale // SMVM : Schéma de mise en valeur de la mer // PLU : Plan local d'urbanisme
- SAGE : Schéma d'aménagement et gestion de l'Eau // CLE : Commissions locales de l'eau

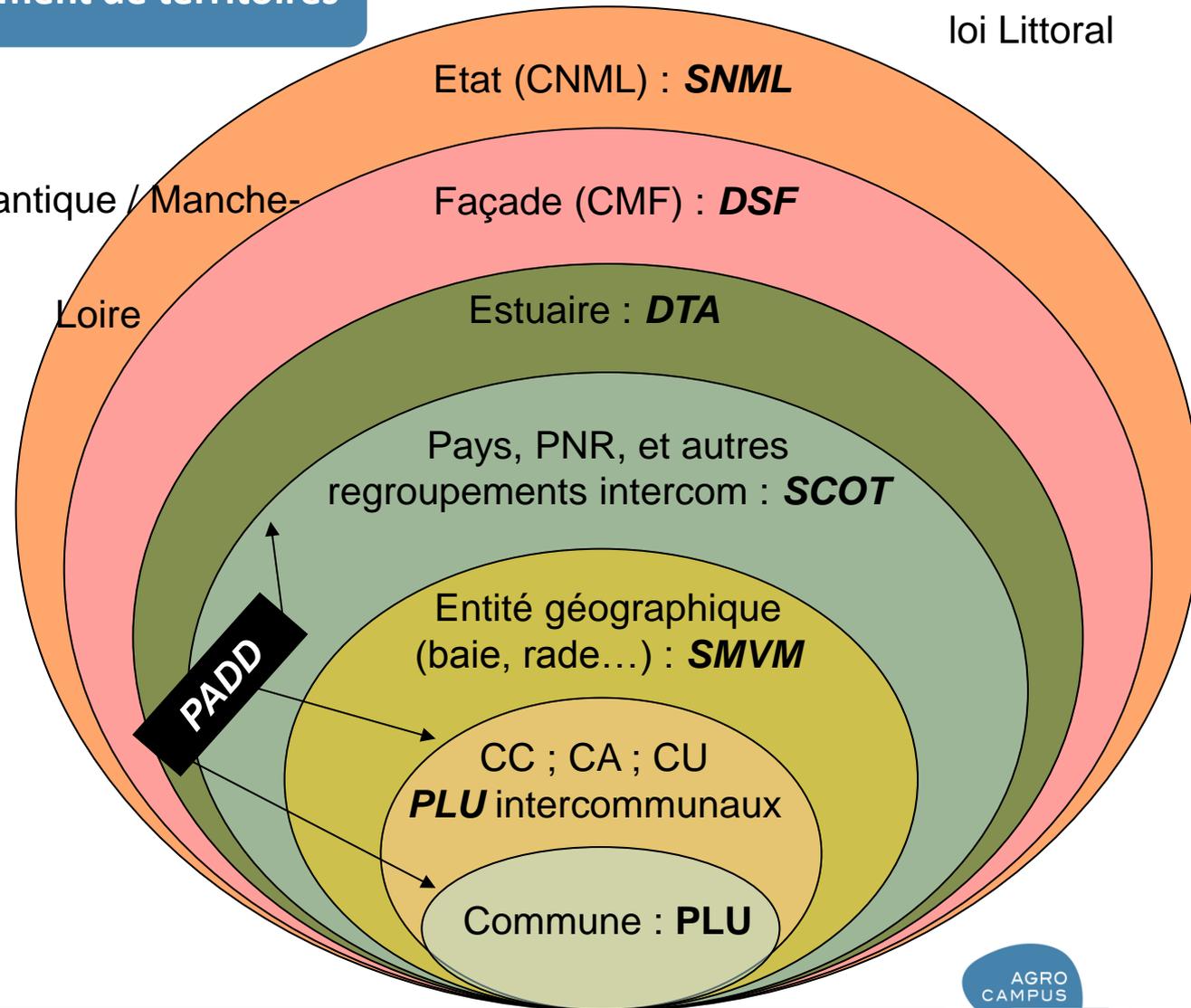
un emboitement de territoires

Politiques sectorielles de l'UE

loi Littoral

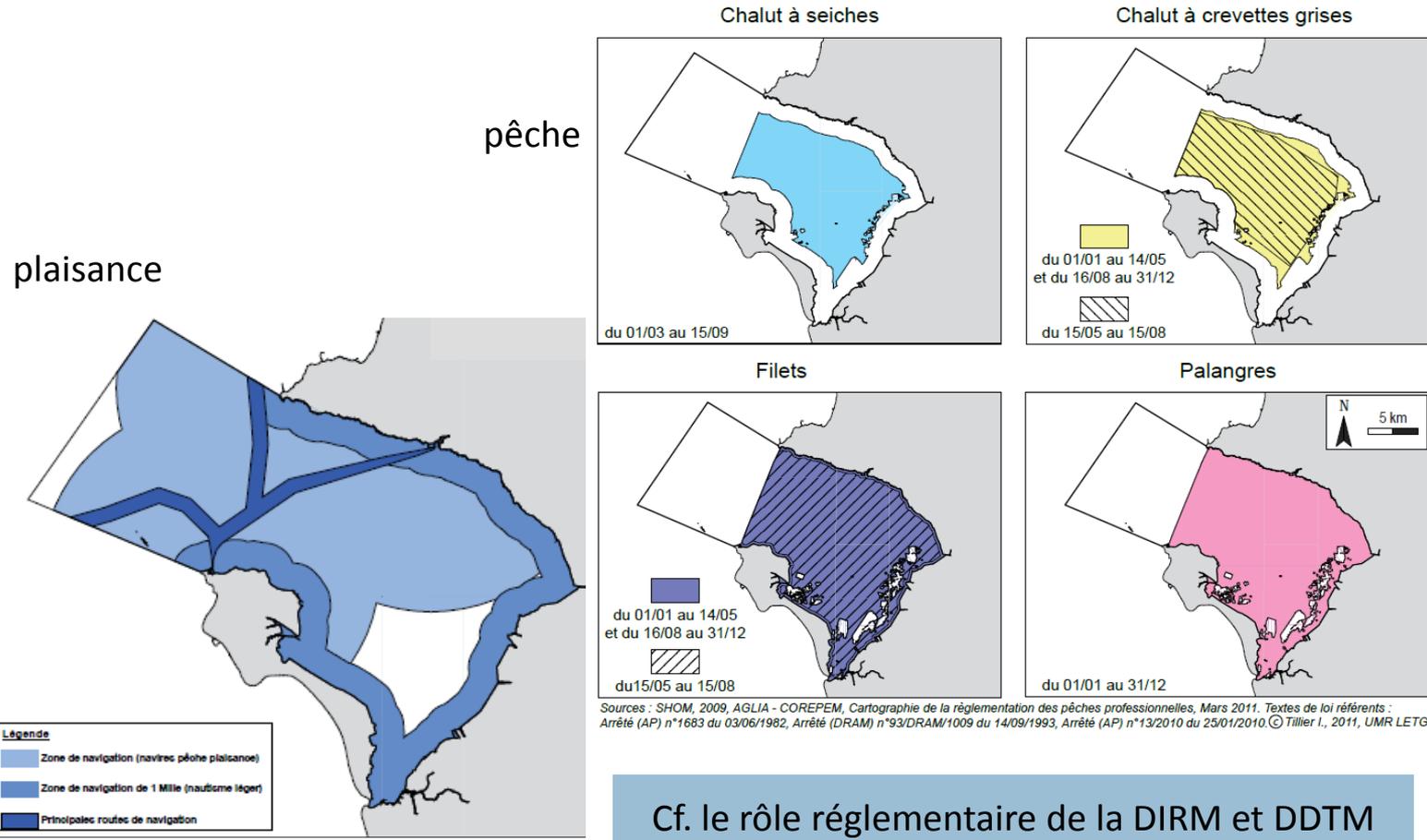
Nord-Atlantique / Manche-Ouest

Loire



- ✓ Politiques de zonage réglementaire des activités de pêche / plaisance

Le cas de la baie de Bourgneuf



Cf. le rôle réglementaire de la DIRM et DDTM



✓ Politiques « mixtes » : le cas de l'AGLIA

Association du grand littoral atlantique mêlant acteurs professionnels et Conseils Régionaux dans la promotion des activités aquatiques du golfe de Gascogne

✓ Politiques publiques d'aménagement : le Schéma régional de développement économique des Pays de la Loire (2006)

- Politique en faveur des milieux littoraux en intégrant les conflits d'usage : Elaboration de la Gestion intégrée de la zone côtière (GIZC) en baie de Bourgneuf
- Participation au suivi et au financement des études de SAGE et politique de contrats régionaux de bassins versants
- Création d'un établissement public foncier, pouvant intervenir sur des actions de portage foncier en zone littorale
- Définition d'un plan stratégique régional de développement de la plaisance



✓ Politiques publiques d'aménagement : CG44 vs. CCI Vendée

- SEM *Loire Atlantique Pêche et Plaisance*, délégataire du CG 44 pour 12 ans

Exploitant des ports de pêche et de plaisance du Croisic et de La Turballe depuis janv 2011



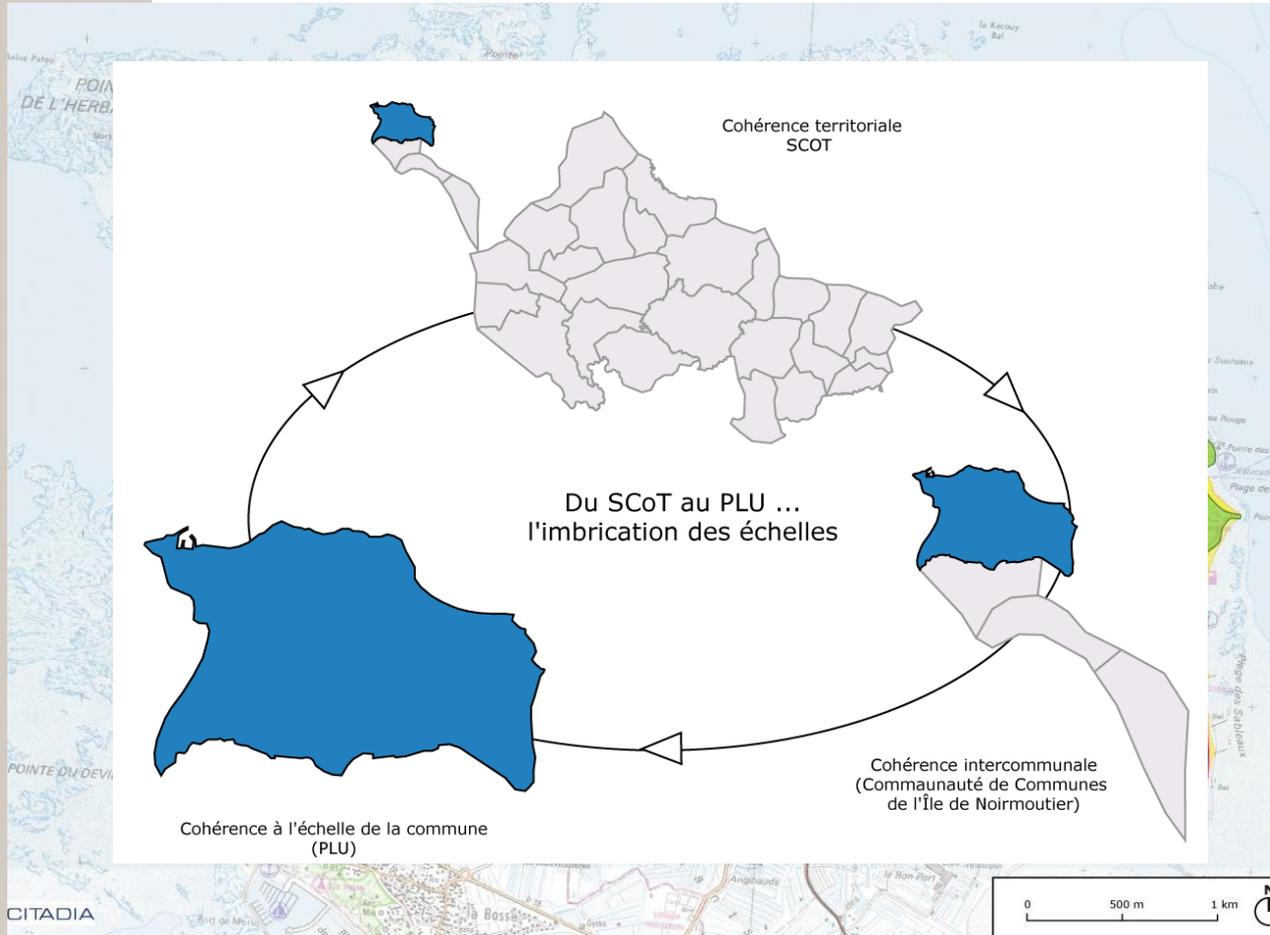
- CCI de Vendée gestionnaire des 4 principaux ports de pêche et de plaisance du département :



Sables d'Olonne / Yeu / St-Gilles-Croix-de-Vie / Noirmoutier

Regroupement de 2 secteurs d'activité potentiellement conflictuels au sein d'un même organisme gestionnaire : instance de discussion et de gestion

✓ Politiques publiques d'aménagement : l'exemple du PLU de Noirmoutier



- Axe 1. Respecter les équilibres du territoire**
 - La plaine agricole et marais, supports d'activités primaires à préserver
 - Milieux naturels ou présentant des qualités paysagères fortes (dunes, plages, boisements...)
 - Optimisation de l'enveloppe urbaine respectant les caractéristiques des quartiers
- Axe 2. Promouvoir une ville active**
 - Zones à urbaniser à court-moyen terme à vocation principale d'habitat
 - Zones à urbaniser à long terme à vocation principale d'habitat
 - Zones à urbaniser à long terme sans vocation définie
 - Zones à vocation principale d'activités (existantes ou futures)
 - Centralités à conforter (commerce, services ...)
 - Entrée de ville à requalifier (vocation commerciale affirmée)
- Axe 3. Assurer une gestion dynamique des richesses et des risques liés au littoral**
 - Réaffirmer le rôle stratégique du port de l'Herbauillère
 - Vocation touristique "culture - patrimoine" du port au Boucaud
 - Confortement et extension potentielle de la station d'épuration
 - Assurer une intégration paysagère de qualité aux campings
 - Renforcer les continuités écologiques
 - Maintenir les coupures d'urbanisation en prenant en compte les situations existantes



PADD / Version pour approbation du projet de PLU du 19 mars 2013

✓ Politiques publiques d'aménagement : l'exemple du SMVM du Golfe du Morbihan (2006)

2 Les processus d'élaboration du SMVM du Golfe du Morbihan

- 2.1 Les objectifs et le cadre juridique
- 2.2 La délimitation du périmètre d'étude
- 2.3 L'organisation de la concertation

LA SITUATION EXISTANTE ET LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

1 Les caractéristiques physiques et dynamiques du Golfe du Morbihan

- 1.1 La morphologie maritime et littorale
- 1.2 L'hydrodynamisme du Golfe

2 La qualité des eaux du Golfe du Morbihan

- 2.1 Les apports et les rejets
- 2.2 Une surveillance constante et évolutive tournée vers le futur
- 2.3 Les perspectives et les enjeux

3 Un patrimoine naturel, riche et diversifié

- 3.1 La biodiversité dans les sites Natura 2000
- 3.2 Les menaces affectant la biodiversité

4 Les cultures marines et les pêches maritimes

- 4.1 La conchyliculture, une activité prédominante dans le Golfe
- 4.2 La diversité et le caractère saisonnier des activités de pêche
- 4.3 Les perspectives et les enjeux

5 Les activités nautiques et les accès à la mer

- 5.1 La plaisance
- 5.2 Les autres activités de loisirs liées à la mer
- 5.3 Les transports maritimes
- 5.4 Les perspectives
- 5.5 Les enjeux

6 Urbanisation et paysages du Golfe du Morbihan

- 6.1 Un accroissement élevé de la population facteur de l'étalement urbain
- 6.2 L'organisation urbaine de l'espace
- 6.3 Une évolution contrastée des activités littorales et maritimes
- 6.4 Une diversité des paysages et du patrimoine
- 6.5 Les perspectives d'évolution
- 6.6 Les enjeux

LES ORIENTATIONS THÉMATIQUES

1 Garantir la qualité des eaux

- 1.1 Faire de l'assainissement, une démarche globale
- 1.2 Poursuivre les démarches contre la pollution diffuse d'origine agricole
- 1.3 Lutter contre les pollutions maritimes

2 Préserver les richesses des écosystèmes

- 2.1 Conserver les habitats naturels
- 2.2 Préserver les espèces faunistiques et floristiques remarquables
- 2.3 Préserver ou restaurer les fonctions écologiques du territoire

3 Améliorer les modalités d'exploitation de la conchyliculture et des pêches maritimes

- 3.1 Maintenir le potentiel de production conchylicole
- 3.2 Concilier pêche maritime et protection de la biodiversité

4 Maîtriser les activités nautiques et les accès à la mer

- 4.1 Contenir le développement de la plaisance
- 4.2 Anticiper l'extension des autres activités de loisirs
- 4.3 Préserver les plages et les activités balnéaires
- 4.4 Améliorer la sécurité maritime

5 Contenir l'urbanisation et préserver les paysages

- 5.1 Décliner les modalités d'application spatiale des lois d'urbanisme
- 5.2 Garantir l'attrait des paysages

✓ Politiques publiques d'aménagement : l'exemple des SCOT ligériens

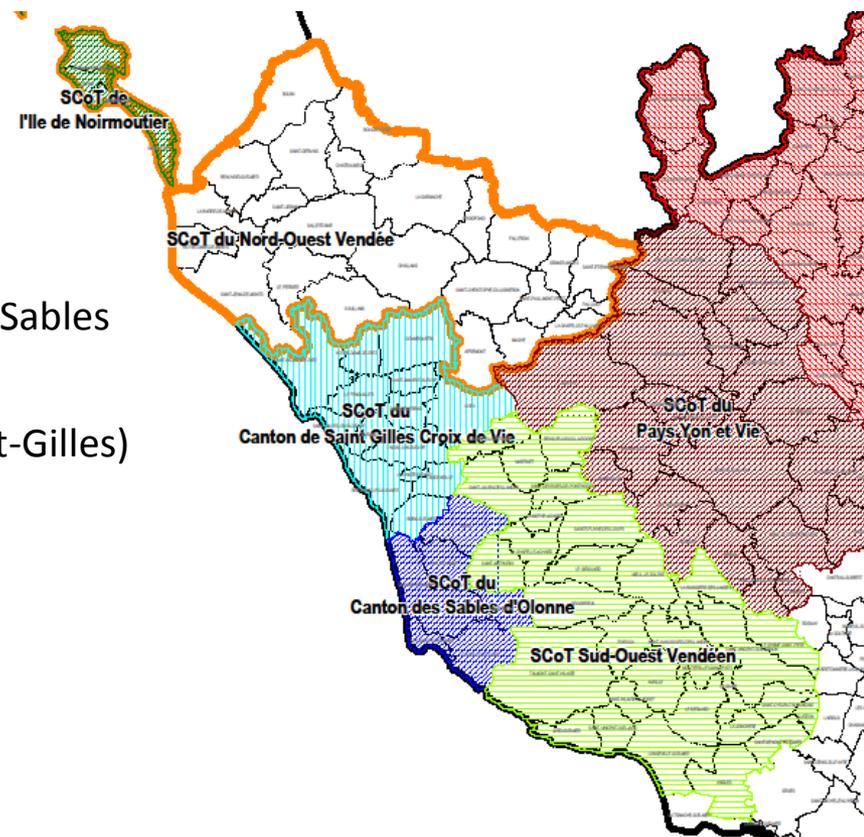
2 SCOT à potentialité littorale en cours de révision en 44

(d'après DDTM 85,
 nov. 2013)

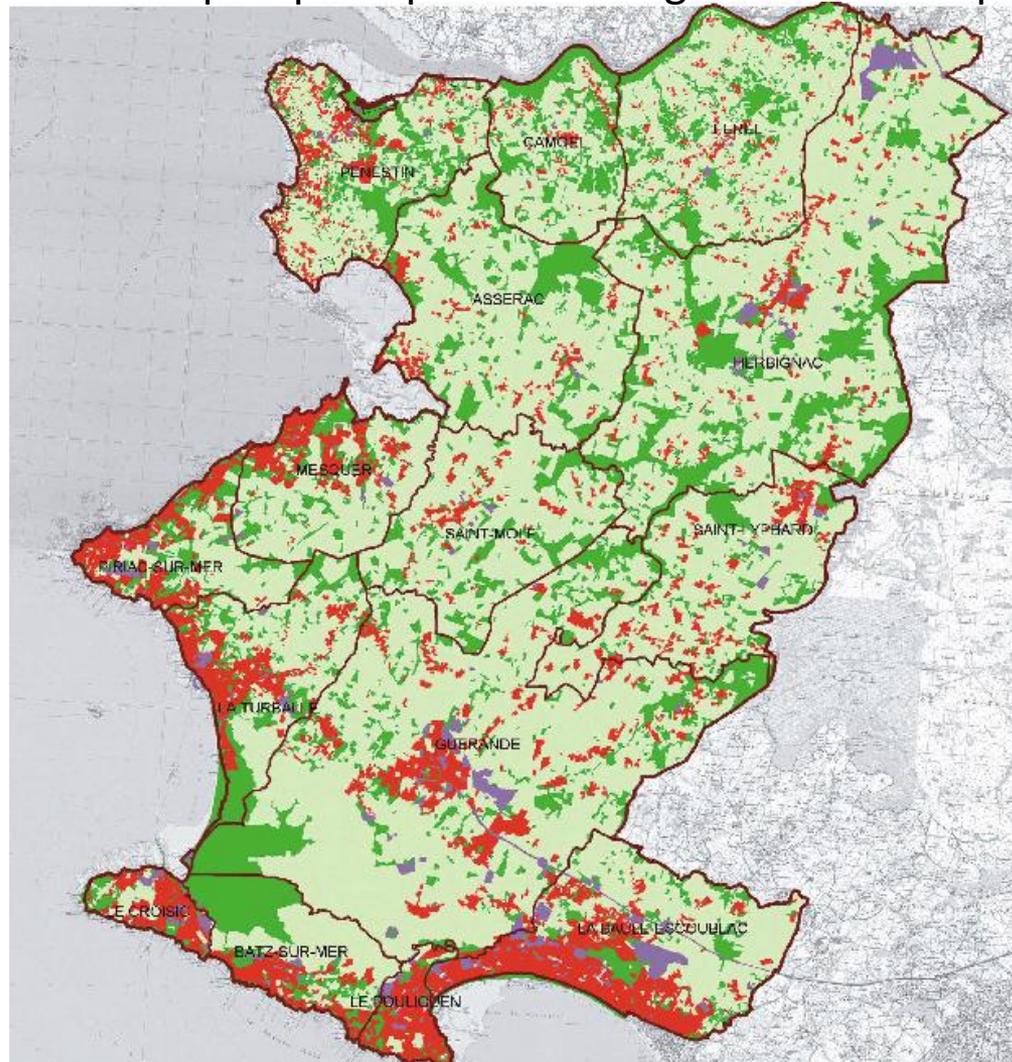
- SCOT de Cap Atlantique
- SCOT du Pays de Retz

5 SCOT à potentialité littorale en 85 :

- 3 approuvés en 2008 (Noirmoutier, Sables d'Olonne, SW Vendéen)
- 2 en cours d'étude (NW Vendéen, St-Gilles)



✓ Politiques publiques d'aménagement : l'exemple du SCOT



SCoT de CAP Atlantique

Les usages du foncier

Légende

-  périmètre du SCoT CAPA
-  zones agricoles
-  zones naturelles
-  zones d'activités et d'équipements
-  zones d'habitat

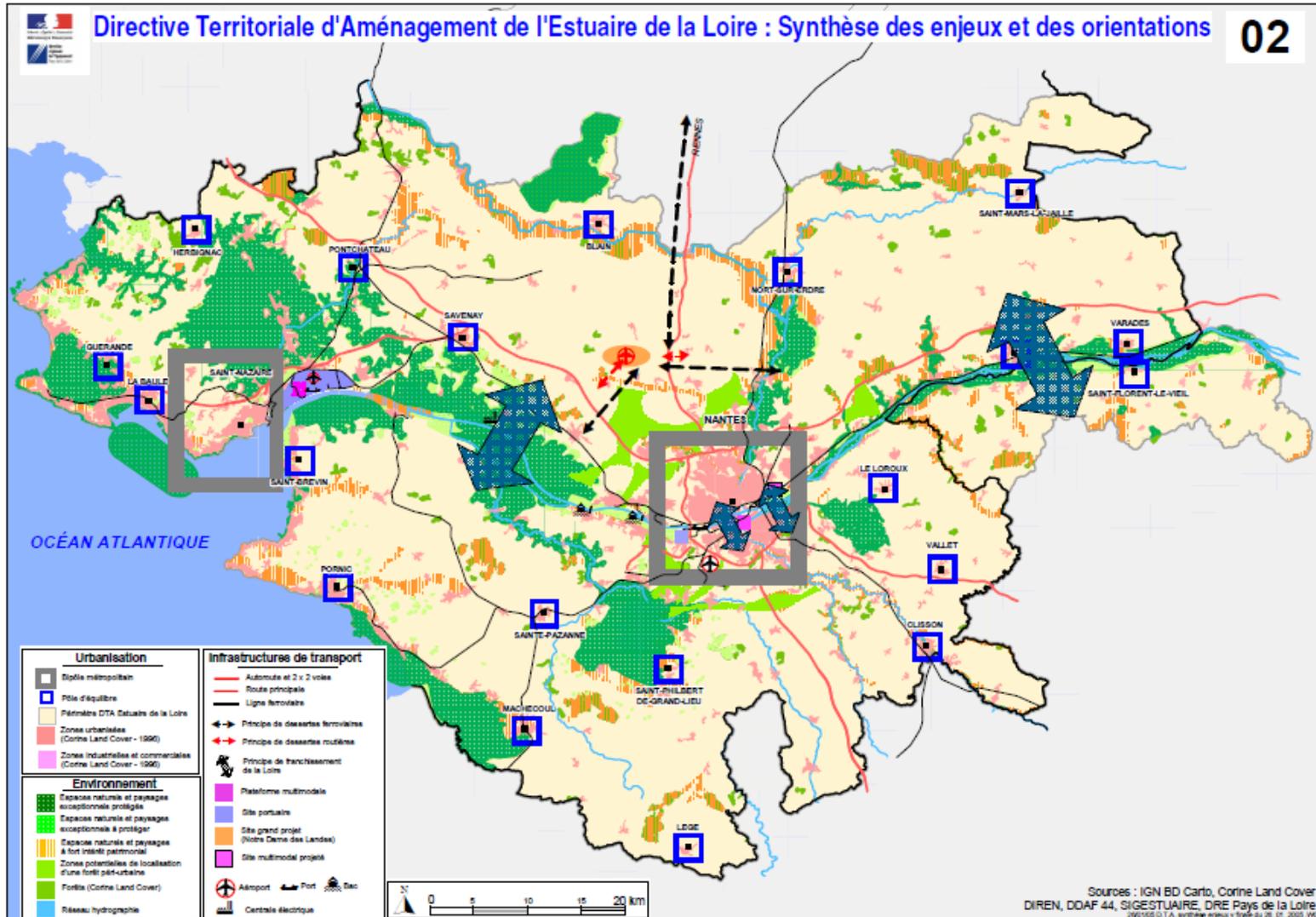


5 km

Sources : DDE 44 - bd Carto/Occupation des sols
 Fond de carte : IGN - ADCC
 DDE de Loire-Atlantique - reproduction interdite
 Créé le 18/02/2008 - habitat_activites1



✓ Politiques publiques d'aménagement : l'exemple de la DTA Estuaire



Conclusion

- ✓ Quelques conflits d'usages sur les ressources (espèces, espace) entre secteur des pêches et secteur touristique (plaisance)
- ✓ Diversité de politiques publiques d'aménagement en mer et sur le littoral (schémas), portés par divers acteurs, à diverses échelles
- ✓ Volet marin / littoral souvent abordé selon quelques champs sectoriels (pêche, nautisme, etc.) ou thématiques (érosion côtière, qualité des eaux...) sans réelle vision territoriale.
- ✓ Nouvelle organisation étatique depuis Grenelle de la Mer qui se met progressivement en place
- ✓ Réactualisation-réflexion autour de l'élaboration de schémas d'aménagement existants (PLU-SCOT-SMVM)